



ASSEMBLEE GENERALE U.D.O.T.S.I.

Le Jeudi 28 Juillet 2005, Mont de Marsan recevait dans la salle Francis Planté l'Assemblée Générale de l'UDOTSI des Landes.

Mme Monique SOUM, Présidente de l'UDOTSI des Landes, a remercié les Présidents, personnels des OTSI et les personnalités du département présents (17 membres présents, 19 pouvoirs).

Mme Monique SOUM annonce à l'Assemblée que le Conseil d'Administration de l'UDOTSI a décidé de modifier l'article 4 des statuts de l'UDOTSI : transfert de siège social au 4, av A. Briand à Mt de Marsan ; et l'article 14 : Le Conseil d'Administration de l'UDOTSI fixera le montant des cotisations.

Mme Monique SOUM ouvre l'Assemblée Générale et présente le rapport d'activités et moral de l'UDOTSI.

RAPPORT MORAL

Fin 2004, le nombre des OTSI des Landes était de 51 structures, 38 Offices de Tourisme et 13 S.I. La Présidente souhaite la bienvenue dans notre réseau au nouveau Syndicat d'Initiative d'Azur, présidé par M. Olivier DELCROIX.

« La convention UDOTSI-CDT »

En juin 2004, l'UDOTSI et le CDT ont reconduit leur convention de partenariat.

Cette convention récapitule les missions et objectifs de l'UDOTSI à savoir :

- 1- classer les OTSI en apportant son soutien quant au montage des dossiers de classement et en donnant son avis à la CDAT
- 2- coordonner le réseau en réalisant le plan d'actions de l'animation du territoire et en aidant à la mise en place des différentes démarches qualité avec le concours du CDT et du Conseil Général
- 3- assister techniquement les OTSI porteurs de projets dans le regroupement des OTSI
- 4- apporter toute réponse aux questions d'ordre juridique, fiscale ou sociale posées par les OTSI
- 5- être centre de ressources, utiliser et mettre à disposition des ressources documentaires
- 6- être le relais d'information de la FROTSI et de la FNOTSI
- 7- participer à la mise en place du plan régional de formation

D'autre part, la convention répertorie les missions partagées avec le CDT, à savoir :

- 1- suivi de la demande touristique locale en relation avec l'observatoire départemental du tourisme
- 2- suivi de l'emploi dans les OTSI
- 3- accroissement des connaissances du « marketing » du tourisme des Landes

C'est ainsi que l'UDOTSI a lancé deux grandes enquêtes : l'une concernant la fréquentation dans les OTSI, et l'autre sur l'emploi.

« **Le reclassement des OTSI** »

En 2004, 17 Offices de Tourisme ont été reclassés :

- Capbreton : 2 étoiles
- Dax : 4 étoiles
- Eugénie les Bains : 2 étoiles
- Le Tursan : 1 étoile
- Grenade : 1 étoile
- Hossegor : 3 étoiles
- La Bastide d'Armagnac : 1 étoile
- Labenne : 2 étoiles
- Mimizan : 3 étoiles
- Parentis : 1 étoile
- Pays d'Orthe : 2 étoiles
- Saint Justin : 1 étoile
- Saint Sever : 2 étoiles
- Seignosse : 2 étoiles
- Soustons : 2 étoiles
- Vielle Saint Girons : 2 étoiles
- Vieux Boucau : 2 étoiles

Ce classement a été effectué par les Commissions Départementales de l'Action Touristique du 30 Avril et du 27 Octobre.

Une mention particulière à l'OT de Dax qui obtient un classement 4 étoiles, le premier dans le département, à Capbreton qui passe de 2 à 3 étoiles et au Syndicat d'Initiative du Tursan qui passe en Office de Tourisme 1 étoile.

« **Le concours des OTSI fleuris** »

Depuis 2001, l'UDOTSI organise chaque année un concours.

Les candidats doivent envoyer une photo de leur OT. **Important** : le logo de la FNOTSI doit être visible.

L'objectif de ce concours est de favoriser la mise en valeur des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, de contribuer à un meilleur accueil des visiteurs.

Après délibération, le Conseil d'Administration de l'UDOTSI a décidé de décerner le diplôme et le prix à l'Office de Tourisme de Soustons.

Toutes nos sincères félicitations à toute l'équipe de Soustons !!

« **Les Journées Techniques** »

La première a eu lieu le 18 Mars à Rion des Landes avec Jean Luc BOULIN de la MOPA comme intervenant sur le Dispositif Régional de Professionnalisation.

La seconde a eu lieu le 15 Avril à Mugron avec Christian GOSSEAUME de la FNOTSI comme intervenant sur la méthodologie pour l'élaboration de la fiche de poste et des rappels sur la nouvelle Convention Collective.

« **Eductour 2004 : le thermalisme** »

Le jeudi 27 mai 2004. Au programme : visite guidée de la station thermale d'Eugénie les Bains par Carine BILLEPINTE de l'Office de Tourisme et explication des soins prodigués à la ferme thermale de Michel Guérard.

Après le déjeuner, visite des thermes Calicéo de Saint Paul les Dax et enfin, visite du centre de production de boue thermale Terdax par Hélène LAPEYRE de l'OT de Dax.

Merci à tous nos partenaires qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

En 2004, la Présidente a participé à 10 AG d'OTSI mais également à trois CDAT, Conseils d'Administrations du CDT, FROTSI, Gîtes de France, AG du CDT, du Service réservation accueil landes etc... soit une quarantaine de réunions dans tout le département.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Mme Maguy BLANC, Trésorière de l'UDOTSI donne lecture du compte de résultat 2004, du bilan 2004 et du budget prévisionnel 2005.

Montant des cotisations 2005 :

OT 4* : 1927 euros

OT 3* : 1182 euros

OT 2* : 561 euros

OT 1* : 247 euros

SI : 121 euros

Antenne : 90 euros

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Mme Monique SOUM procède à l'élection du tiers sortant.

Etaient sortants :

M. Michel BARJAUD Côte Sud des Landes

Melle Frédérique DUGENY Pays des Grands Lacs

Mme Marie Madeleine LESCA Côte Landes Nature

Mme Monique SOUM Sud Adour

Sont candidats :

M. Michel BARJAUD Côte Sud des Landes

Melle Frédérique DUGENY Pays des Grands Lacs

Mme Marie Madeleine LESCA Côte Landes Nature

Mme Monique SOUM Sud Adour

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h15.

Monique SOUM,
Présidente.

